

Extrait authentique du procès-verbal de la séance du conseil municipal



Assemblée du 26 avril 2004

Séance(s) tenue(s) le(s) 27 avril 2004

Numéro de la résolution CM04 0324

Article 42.001 Avis de motion et adoption d'un projet de règlement révisant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal / Soumettre ce dossier à l'Office de consultation publique de Montréal / Délégation de pouvoirs à la greffière

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par le conseiller Laurent Dugas de la présentation à une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement intitulé « Règlement révisant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal », l'objet du projet de règlement étant détaillé dans le sommaire décisionnel.

Demande de dispense de lecture est faite, une copie du projet de règlement ayant été remise aux membres du conseil.

ADOPTION DU PROJET

Il est

Proposé par le conseiller Laurent Dugas
Appuyé par le conseiller Robert Libman

Et résolu :

- d'adopter comme projet de règlement P-04-047 le « Règlement révisant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal »;
- de soumettre, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par le conseil municipal.

.../2

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

Gérald Tremblay
Maire

Jacqueline Leduc
Greffière

(certifié conforme)

GREFFIÈRE

1040604001

Gérald TREMBLAY

Maire

Jacqueline LEDUC

Greffière